

Réf: Dossier 441445

Avis de constitution

SOCIETE « URBAIN FISHER »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA FAYA EN FACE DE
PLAYCE 03 BP 1939 ABIDJAN 03, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/07/2025, et enregistrés le 01/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « URBAIN FISHER »

Objet : ELEVAGE ,
AGRICULTURE ,
PISCICULTURE ,
AQUACULTURE .

-Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA FAYA EN FACE DE
PLAYCE 03 BP 1939 ABIDJAN 03, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme DIAKITE KADIDIATOU (GÉRANT), M
SAMASSI SOUMAILA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04785 du 23/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58725/GTCA/RC/2025 du 23/09/2025

